



Des femmes et des hommes
pour votre bien

AFG IMMOBILIER

20, avenue Raymond Tézier
38500 VOIRON
Tél. : 04.76.65.62.81

afgimmobilier@orpi.com

Le 04/01/2022

BARÈME AGENCE

TRANSACTIONS

HONORAIRES PARTAGES TTC*

Jusqu'à 50 000€	5,5 % pour le <i>Vendeur</i> et 5,5 % pour l' <i>Acquéreur</i> (minimum 1500 € chacun)
De 50 001€ à 80 000€	4,5 % pour le <i>Vendeur</i> et 4,5 % pour l' <i>Acquéreur</i> (minimum 2750 € chacun)
De 80 001€ à 130 000€	4 % pour le <i>Vendeur</i> et 4 % pour l' <i>Acquéreur</i> (minimum 3600 € chacun)
De 130 001€ à 200 000€	4 % pour le <i>Vendeur</i> et 4 % pour l' <i>Acquéreur</i> (minimum 3600 € chacun)
De 200 001€ à 400 000€	3 % pour le <i>Vendeur</i> et 3 % pour l' <i>Acquéreur</i> (minimum 7000 € chacun)
Plus de 400 001€	2,5 % pour le <i>Vendeur</i> et 2,5 % pour l' <i>Acquéreur</i> (minimum 12 000 € chacun)

LOCATIONS

- Frais entremise et négociation 5 % TTC* du loyer annuel hors charges à la charge du bailleur.
- Visite, constitution du dossier et rédaction du bail 12% TTC* du loyer annuel hors charges (50 % à la charge du locataire et 50 % à la charge du propriétaire) **.
- Etats des lieux 3% TTC* du loyer annuel hors charges (50 % à la charge du locataire et 50 % à la charge du propriétaire) **.

**Ces honoraires sont plafonnés conformément à la loi ALUR en zone tendue (Voiron, Moirans, Charnècles, Chirens, Coublevie, Grenoble, La Murette, St Jean de Moirans, Renage etc) à 10€/m² + 3€/m² pour l'état des lieux et zone non tendue (Tullins, Charavines, St Joseph de Rivière, Velanne, Merlas, St Aupre, St Etienne de Crossey, St Nicolas de Macherin, etc) à 8€/m² + 3€/m² pour l'état des lieux.

GESTION

- 7.20% TTC* du loyer mensuel
- 2.60% TTC* pour l'assurance loyers impayés dont 0.5%TTC* d'honoraires de gestion

Prestations complémentaires à la vacation horaire :

Sinistre, gros travaux, contentieux ... : 70€ TTC*

***TVA en vigueur 20%**

